Le tribunal s’amuse

20/11/2008 à 23h13

Marseille. Le procès mené à décharge d’un jeune islamiste accusé de violences sur sa mère tourne à la parodie. Le parquet dénonce la partialité du juge Pierre Yves Cuzin, qui préside l’audience à juge unique et qui torture depuis maintenant deux heures une victime.

C’est pourtant Mehdi Alami-Ouehhabi, 18 ans et demi, qui est **jugé pour violences morales et menaces de mort réitérées sur sa propre mère** sur fond de divorce parental et d’islamisme radical. Le djihadiste en guerre sainte contre maman n’est pas venu à l’« odience » (sic) pour cause d’examen scolaire, a-t-il écrit au juge que sa faute d’orthographe fait davantage marrer que son absence sur laquelle il ne trouve rien à redire.

S’étant vu barrer l’accès de son domicile, Hélène avait porté plainte le 1er juin dernier, épuisée de subir, depuis deux mois, insultes, menaces d’égorgement et autres invitations au suicide de Mehdi. « Moi si j’étais vous, je le mettrais à la porte (..) On le sait que l’Islam est prosélyte », surprend le cadi de la République. « Il n’y a rien dans ce dossier… Euh des petites choses… des enfantillages… », s’agace encore le magistrat que le manuel de guérilla urbaine et la « recette facile pour fabriquer une bombe entre amis » trouvés sur la clef USB du prévenu font rire : « Avec ce genre de recette, ils vont s’auto-éliminer ! » (la suite)

Source : La Marseillaise